

le vendredi 17 mai 2002

10 heures

Prière.

M. Allaby donne avis de motion 86 portant que, le jeudi 23 mai 2002, appuyé par M. Richard, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par la ministre des Services familiaux et communautaires, une ventilation par région et par service du nombre de postes vacants de travailleuses et travailleurs sociaux.

M. Allaby donne avis de motion 87 portant que, le jeudi 23 mai 2002, appuyé par M. Richard, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre, par la ministre des Services familiaux et communautaires, le nombre de travailleuses et travailleurs sociaux actuellement en congé de stress, en congé de maladie ou en congé d'invalidité de courte ou de longue durée.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du Secrétariat à la Culture et au Sport et du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 51, *Loi relative à Services Nouveau-Brunswick*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 51 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 51, *Loi relative à Services Nouveau-Brunswick*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Bernard.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger après l'heure de la pause du midi et de lever la séance après l'étude des prévisions budgétaires à l'ordre du jour.

Après un certain laps de temps, M. J. Dubé prend le fauteuil à titre de président suppléant du comité.

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield prend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL
COMPTE ORDINAIRE
2002-2003

Les crédits suivants sont votés pour couvrir les dépenses au titre des programmes :

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI	
Services généraux	70 816 000
Services d'apprentissage	3 732 000
Programmes de promotion des droits	920 000
Services du travail	1 635 000

Développement de l'emploi	29 333 000
Développement du marché du travail	98 145 000
Moins : crédits législatifs	35 000
Votés	204 546 000

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Secrétariat à la Culture et au Sport	10 175 000
Commission du travail et de l'emploi	630 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX
2002-2003

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Commission de la santé, de la sécurité et de
l'indemnisation des accidents au travail :

- Finances	360 000	
- Éducation	160 000	
- Santé et Mieux-être	530 000	
- Formation et Développement de l'emploi	30 000	
Total		1 080 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Formation et Développement de l'emploi	20 000
--	--------

STOCKS

Formation et Développement de l'emploi	1 250 000
--	-----------

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 14 h 30.